

CFVU du 26 novembre 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Délibération n° CFVU 20201126_12 – Institut Universitaire de Technologie d'Angoulême : principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2020-2021 (semestre impair) :

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Vu la délibération n° CFVU 20201126_04 – aménagement des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences – Éléments transversaux, de la CFVU du 26 novembre 2020 ;

Pour le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de contrôle des connaissances et compétences de l'IUT d'Angoulême sont aménagées selon les éléments annexés.

Décompte des voix : **La mesure est adoptée à l'unanimité des présents**

Décompte des votants : 21

Pour : Unanimité des présents

Contre : -

Abstention : -

Fait à Poitiers, le 26/11/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 27/11/2020

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.



Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) pour l'année universitaire 2020-2021 –

1^{er} semestre

IUT d'Angoulême

DUT

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
DUT TC			
DUT TC 1	X	x	<p>Quelques évaluations ont été réalisées avant le confinement. Plusieurs évaluations sont prévues à distance ; plusieurs sont prévues en présentiel en semaine 51 et en janvier de sorte à avoir au moins une note en présentiel par module.</p> <p>Seules 6 évaluations supprimées en S1 (29 maintenues) – quelques modifications de coefficients si c'est possible : Y1CL11101 – 1 épreuve orale à supprimer. Y1CL11702 – Y1CL11703 : 1 ET & 1 PT à supprimer. Y1CL1301 – Y1CL1203 : 2 ET à supprimer. Y1CL12803 : 1 ET à supprimer</p> <p>1 module neutralisé : « activités transversales » Y1CL118M : Ce module correspond à un jeu d'entreprise qui n'a pas pu se faire. Il consiste à gérer virtuellement une entreprise, en groupes de 4 ou 5 étudiants, tout au long de la semaine, sous forme de compétition, avec des moments de cours pour leur donner les outils de gestion. Ce jeu d'entreprise n'était pas possible en présentiel avec les mesures de distanciation ; et il était impossible de le faire à distance</p> <p>Aucune neutralisation d'UE</p>

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
DUT TC2	X	x	<p>Quelques évaluations ont été réalisées avant le confinement. Plusieurs évaluations sont prévues à distance ; plusieurs sont prévues en présentiel en semaine 51 et en janvier de sorte à avoir au moins une note en présentiel par module.</p> <p>Quelque-soit le parcours des étudiants, Seules 9 évaluations seront supprimées en S3 pour chaque étudiant (33 maintenues) – quelques modifications de coefficients si c'est possible : Y2CL31204 – 1 épreuve orale à supprimer. Y2CL32102 et Y2CL32103 - un oral et un écrit supprimés. Y2CL32201, Y2CL32202 et Y2CL32203 – 3 PT à supprimer. Option 2 : Y2CL32702, Y2CL32901 et Y2CL32902 : un oral, un ET et une PT à supprimer. Option 3 : Y2CL32802, YCL33001 et Y2CL33`002 : un oral et 2 PT à supprimer.</p> <p>Pas de module neutralisé. Aucune neutralisation d'UE.</p>

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
DUT QLiO			
DUT QLiO 1	X	x	<p>Le semestre 1 sera validé sur la base des évaluations effectuées avant confinement le 30 octobre et sur les travaux rendus et des évaluations à distance ou en présentiel d'ici la fin du semestre.</p> <p>Maintien du contrôle continu dans les UE.</p> <p>Aucune neutralisation d'UE. Un seul module neutralisé : le « Projet personnel et professionnel » Y1QL113M</p>

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
			5 évaluations sont supprimées (une EPT en Anglais par exemple ou en Gestion des Stocks) mais tous les modules (à l'exception de celui neutralisé cité ci-dessus) auront une note.
DUT QLiO 2	X	x	<p>Le semestre 3 sera validé sur la base des évaluations effectuées avant confinement le 30 octobre et sur les travaux rendus et des évaluations à distance ou en présentiel d'ici la fin du semestre.</p> <p>Maintien du contrôle continu dans les UE.</p> <p>Aucune neutralisation d'UE.</p> <p>Pour l'instant, un seul module neutralisé : le « Projet tutoré » Y2QL317M (présentiel indispensable refusé par le rectorat). Deux autres pourraient l'être ; compte-tenu de la situation sanitaire et de la disponibilité du vacataire assurant le module « Système de gestion de base de données » Y2QL315M. Idem pour le Y2QL322M où nous espérons encore assurer des TP en présentiel et donc évaluer le module.</p> <p>6 évaluations sont supprimées par ailleurs mais tous les modules (à l'exception du (ou des) neutralisé(s)) auront une note.</p>

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
DUT GEII			
DUT GEII 1	X	X X X	<p>Pour chaque module est indiqué la modification envisagée :</p> <p>Pour les modules suivants sont envisagés la suppression d'épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M1101 : ENER1 - Suppression d'un ET • M1103 : INFO1 – Suppression d'un ET

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
	X	X X	<ul style="list-style-type: none"> • M1104 : SE1 – suppression d'un ET et suppression d'un PT • M1301 : AN1 – Suppression 1 ET Pas de neutralisation de module ou d'UE
DUT GEI2	X	X	Pour chaque module est indiqué la modification envisagée : <ul style="list-style-type: none"> • PT3 suppression de 1 RS (« neutralisation » du Module PT3) : Les projets tutorés de S3 sont normalement réalisés en autonomie dans une salle de projet dont la surface ne permet pas la distanciation physique. Les projets se prolongeront sur le semestre 4 si la situation sanitaire s'améliore. De plus les étudiants ne seront pas pénalisés car ils travaillent sous forme de projets dans d'autres matières techniques et qu'il reste 5 notes dans l'UE correspondante. <hr/> Pas de modification en ce qui concerne les alternants
GEI2 apprentissage	X		

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
DUT MMI			
DUT MMI 1	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Le semestre 1 sera validé sur la base des évaluations effectuées avant confinement et sur les travaux rendus et évaluations à distance. Maintien du contrôle continu dans les UE. Allègement et réduction du nombre d'épreuves dans quelques modules. Pas de neutralisation d'UE. Des évaluations de rattrapage seront organisées pour les étudiants recensés en fracture numérique, sociale ou sanitaire. Si impossibilité d'organiser les rattrapages, neutralisation des modules concernés pour ces étudiants.
DUT MMI 2	x	x	<ul style="list-style-type: none"> Le semestre 3 sera validé sur la base des évaluations effectuées avant confinement et sur les travaux rendus et évaluations à distance. Maintien du contrôle continu dans les UE. Allègement et réduction du nombre d'épreuves dans quelques modules. Pas de neutralisation d'UE. Les projets tutorés des étudiants qui sont en relation avec des entreprises sont rendus très difficiles par le confinement. Certains groupes d'étudiants qui devaient se déplacer pour réaliser des captations vidéo n'auront pas cette possibilité. En conséquence, on procédera à la neutralisation du module Y2UI328M (projet tutoré), pour les étudiants qui sont dans cette situation. Pour les mêmes raisons que les projet tutorés, l'évaluation de la gestion de projet est impossible en l'état. Les étudiants sont pénalisés par le confinement avec les contraintes de travail en groupe et de récolte d'informations auprès les commanditaires extérieurs. Le module Y2UI317M (Gestion de Projet) sera donc neutralisé. Des évaluations de rattrapage seront organisées pour les étudiants recensés en fracture numérique, sociale ou sanitaire. Si impossibilité d'organiser les rattrapages, neutralisation des modules concernés pour ces étudiants.

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
DUT GMP			
DUT GMP1	x	x	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le module Y1GM011M, 4 notes sont annulées (Y1GM01101 ; Y1GM01104 ; Y1GM01105 et Y1GM01106) • Suppression de l'épreuve de mécanique du S1, intitulé PFS, prévu le 10 novembre Code : Y1GM11302. Les étudiants ont déjà une note dans ce module Y1GM113M. Elle sera donc la seule. La matière est terminée depuis fin octobre. Faire un devoir fin décembre ou début janvier n'a pas de sens. • Ingénierie Design S1 : Suppression d'une note sur les 3 prévues : l'écrit sur table. 2 notes demeurent. • Dans le module Y1GM011M, 4 notes sont annulées (Y1GM01101 ; Y1GM01104 ; Y1GM01105 et Y1GM01106) • Pas de neutralisation de module ou d'UE.
DUT GMP2	x	x	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le module Y2GM312M, 3 notes sont annulées (Y2GM31201 ; Y2GM31204 et Y2GM31205) • Suppression de l'écrit sur table en S3 en Métrologie et contrôles avancés • Ingénierie Design S3 : Suppression d'une note sur les 3 prévues : l'écrit sur table et l'évaluation des pratiques artistiques. 1 note demeure. • Neutralisation du module Y2GM317M – M3014 en raison du désistement de l'enseignant – pas de remplacement possible à ce jour. • Pas de neutralisation d'UE

Licences Professionnelles

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
LP-TSI Techniques du Son et de l'Image	X	X	Pas de modification.

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
LP-MEI Management des échanges internationaux	X		Evaluations maintenues. Seule une note en allemand est supprimée

	Prise en compte des notes avant confinement	Evaluation à distance après 2 novembre	Aménagement des MCCC
LP- MN Maquettiste numérique	X		UE9 Projet tuteuré : Remplacement du rapport écrit avec soutenance par un rapport écrit sans soutenance